Henkel AG & Co. KGaA
Henkelstr. 67
40589 Düsseldorf

Allemagne

Téléphon +49 211 797 0
e:

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les données relatives à la sécurité et à la réglementation fournies dans le présent RDS sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les informations des fournisseurs que nous n'avons pas vérifiées de manière indépendante. En raison des diverses applications possibles et des conditions d'application et de travail indépendantes de notre volonté, il se peut que la présente fiche de données de sécurité ne réponde pas aux exigences que vous pourriez avoir en vertu des lois et réglementations applicables. Par conséquent, les données fournies ici ne vous dispensent pas de procéder à votre propre évaluation des risques avant toute utilisation dans votre production ou avant l'application d'un produit Henkel. En particulier, nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'adéquation de nos produits aux processus de production concernés dans les conditions de travail spécifiques et aux objectifs et résultats de traitement prévus. Les dernières informations mises à jour sur les produits Henkel, y compris, mais sans s'y limiter, les fiches techniques et les fiches de sécurité, doivent être consultées avant l'utilisation des produits Henkel. Veuillez noter que nous ne vérifions pas les exigences en matière d'importation/exportation qui s'appliquent à vous dans le cadre des systèmes juridiques locaux. La responsabilité de la légalité des importations et des exportations de nos produits incombe exclusivement à l'importateur ou à l'exportateur concerné - Henkel, en tant qu'entreprise de fabrication, ne connaît pas les circonstances individuelles des importations et des exportations de nos clients et n'est donc pas en mesure d'évaluer les exigences réglementaires, y compris, mais sans s'y limiter, les restrictions à l'importation et/ou les obligations correspondantes, telles que les exigences de notification, etc.

Henkel ne peut exclure que certaines substances puissent être présentes sous forme de traces d'impuretés accidentelles (non ajoutées intentionnellement au produit). De telles analyses de traces d'impuretés dans les produits ne sont pas effectuées dans le cadre des procédures habituelles de Henkel.

Les informations contenues dans ce document s'appliquent au mieux de nos connaissances concernant le produit à la date à laquelle il a quitté nos locaux. Henkel n'est pas tenu de mettre à jour ces informations."

## INTERDICTIONS ET RESTRICTIONS

Annexe XVII de REACH de l'UE

Au mieux de nos connaissances, ce produit ne contient pas de substances listées dans l'actuel Annexe XIV du Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 à un pourcentage superieur ou égale à 0.1% en poids.

Annexe XIV de REACH de l'UE

Au mieux de nos connaissances, ce produit ne contient pas de substances figurant dans la version actuelle de l'annexe XIV (substances soumises à authorisation) à un pourcentage superieur ou égale à 0,1% en poids.

SVHC DE L'UE REACH

Au mieux de nos connaissances, ce produit ne contient pas de substances figurant dans la version actuelle de la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à un pourcentage superieur ou égale à 0,1% en poids.

## Statut de L'Inventaire

| Pays | Inventaire | Statut de L'Inventaire |
|---|---|---|
| USA | TSCA 8(b) | Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act). |
| USA | | Certaines substances figurant dans l'inventaire chimique américain peuvent faire l'objet d'une règle ou d'une ordonnance promulguée par l'EPA en vertu de la TSCA. Ces substances peuvent faire l'objet de restrictions liées à la fabrication, à l'importation, à la transformation, à l'utilisation ou à l'élimination. Pour déterminer si une substance contenue dans ce produit est soumise à une réglementation ou à une ordonnance TSCA, veuillez consulter la fiche de données de sécurité américaine ou contacter le responsable de la Sécurité des produits & affaires reglementaires(PSRA) Henkel. |
| Canada | DSL | Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels. |
| Chili | SQI | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Colombie | INSQUI | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| L'Europe | REACH | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Suisse | CHEM-O | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Royaume-Uni | UK REACH | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Turquie | KKDIK | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Australie | AIIC | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| China | IECSC | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Japon | ENCS | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Japon | ISHL | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Corée du Sud | KECI | Un ou plusieurs composants ne figurent pas et ne sont pas exemptés de figurer dans l'inventaire coréen des produits chimiques existants (KECI).<br><br>Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Nouvelle Zélande | NZIOC | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |
| Philippines | PICCS | Un ou plusieurs composants ne figurent pas et ne sont pas exemptés de figurer sur l'inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines (PICCS). |

| Pays | Inventaire | Statut de L'Inventaire |
|---|---|---|
| Taiwan | TCSI | Veuillez contacter votre représentant local Henkel. |

## CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE LA CHINE

Henkel s'acquittera de toutes les obligations légales prévues par la réglementation chinoise. Henkel certifie par la présente que ce produit contient les informations suivantes sur la (les) nouvelle(s) substance(s) chimique(s) :

| Numéro d'enregistrement | Usages proposés | Mesures de contrôle des risques environnementaux | Exigences de gestion environnementale |
|---|---|---|---|
| B1A222213016 | Importation d'un produit chimique contenant cette substance chimique | Pas applicable | Pas applicable |
| B1A222213265 | Importation d'un produit chimique contenant cette substance chimique | Pas applicable | Pas applicable |

Pour plus d'assistance, veuillez contacter votre représentant local.

## SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES

Au mieux de nos connaissances, après contrôle de plausibilité de la formulation du (des) produit(s) susmentionné(s), à la date à laquelle les produits ont quitté les locaux, la présence de substances est la suivante : (Remarque : la liste ci-dessous contient à la fois des substances individuelles et des groupes de substances. Si "Oui" est indiqué pour un groupe de substances, cela signifie qu'une ou plusieurs substances du groupe sont présentes.)

| Substances | Limite | Disponible |
|---|---|---|
| Amiante | 0,1 % (w/w) | Non |
| Colorants azoïques formant certaines amines aromatiques | 0,1 % (w/w) | Non |
| Benzene | 0,1 % (w/w) | Non |
| Benzotriazol-2-yl-4,6-ditertpentylphenol | 1 ppm | Non |
| Benzotriazolyl-4,6-di-tert-butylphenol | 0,1 % (w/w) | Non |
| C9-C21 Acides perfluorocarboxyliques à longue chaîne (PFCA), leurs sels et composés apparentés | 0,1 % (w/w) | Non |
| PFCA C9-C14, leurs sels et substances apparentées | 25 ppb | Non |
| Paraffines chlorées dont la longueur de la chaîne C est comprise entre C14 et 17 et dont la teneur en chlore est égale ou > 45 % | 0,1 % (w/w) | Non |
| Esters phosphatés chlorés (TDCPP, TCEP, TCPP) | 0,1 % (w/w) | Non |
| Dechloran Plus | 1 ppm | Non |
| Dimethyl fumarate | 100 ppb | Non |

| | | |
|---|---|---|
| Formaldehyde | 0,1 % (w/w) | Non |
| Matériaux halogénés (Cl & Br & F) | 0,1 % (w/w) | Non |
| Hexabromocyclododecane | 100 ppm | Non |
| Hexachlorobenzene | 10 ppm | Non |
| Hexachlorobuta-1,3-diene | 100 ppm | Non |
| Composés organostanniques (DBT, DOT, TBT, TPT) | 0,1 % (w/w) | Non |
| Substances appauvrissant la couche d'ozone (ODSs) | 0,1 % (w/w) | Non |
| Pentachlorobenzene | 50 ppm | Non |
| PFOS, ses sels et substances apparentées | 10 ppm | Non |
| PFOA, ses sels et substances apparentées | 25 ppb | Non |
| Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) conformément à la section 6(h) du TSCA | 0,1 % (w/w) | Non |
| PFHxS, ses sels et substances apparentées | 25 ppb | Non |
| Phtalate (DEHP,BBP,DBP,DIBP) | 0,1 % (w/w) | Non |
| Dibenzo-p-dioxines et dibenzofuranes polybromés | 0,1 % (w/w) | Non |
| Biphényles polychlorés (PCBs) | 50 ppm | Non |
| Dibenzofuranes polychlorés (PCDF) | 5 ppb | Non |
| Dibenzo-p-dioxines polychlorés (PCDD) | 5 ppb | Non |
| Naphtalènes polychlorés (PCNs) | 10 ppm | Non |
| Polychloroterphényles (PCTs) | 50 ppm | Non |
| Hydrocarbures aromatiques polycycliques (PAH) | 1 ppm | Non |
| Substances radioactives | 0,1 % (w/w) | Non |
| Paraffines chlorées à chaîne courte (C10-13) | 0,1 % (w/w) | Non |
| Silicones et composés | 0,1 % (w/w) | Non |
| Retardateurs de flamme bromés spécifiés (PBBs, PBDEs) | 0,1 % (w/w) | Non |
| Antimony et composés* | 0,1 % (w/w) | Non |
| Arsenic et composés* | 0,1 % (w/w) | Non |
| Cadmium et composés* | 0,1 % (w/w) | Non |
| Chrome et composés* | 0,1 % (w/w) | Non |
| Cobalt et composés* | 0,1 % (w/w) | Non |
| Plomb et composés* | 0,1 % (w/w) | Non |
| Mercure et composés* | 0,1 % (w/w) | Non |
| Nickel et composés* | 0,1 % (w/w) | Non |

* Ces seuils n'excluent pas la disponibilité des déclarations de contact alimentaire conformément aux règlements applicables.

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Henkel ne donne aucune garantie et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité et la validité des informations fournies dans ce RDS. Toute responsabilité résultant des informations contenues dans ce RDS et de tout autre conseil écrit ou oral donné pour ce produit est expressément exclue. Cette limitation de responsabilité ne s'applique pas en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de notre part, en cas de décès, de blessure ou d'atteinte à la santé dus à notre manquement et en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles, s'il y en a, dues au manquement de HENKEL. La responsabilité de HENKEL en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles est toutefois limitée au remboursement des dommages prévisibles et typiques du contrat, à moins que notre responsabilité ne soit engagée en raison d'une intention ou d'une négligence grave, d'un décès, d'une blessure ou d'une atteinte à la santé, ou en vertu de la législation applicable en matière de responsabilité.